

En brève

OUI À LA DÉMOCRATIE ET AU RESPECT, NON À LA HAINE ET À LA MÉFIANCE !

Cette phrase résume malheureusement le climat délétère qui règne à Loudéac depuis plusieurs années. L'apothéose est arrivée avec la « Lettre du Maire de Loudéac » distribuée dans l'ensemble des foyers loudéaciens au début du mois d'octobre. Cette lettre revient sur le refus du Maire Gérard Huet, de marier un couple hispano-marocain en juillet dernier. Le Maire de Loudéac avait d'ailleurs été condamné pour « voie de fait » et avait été obligé de marier ce couple légitime, par la Justice.

En revenant sur le sujet dans sa « Lettre du Maire », ce grossier personnage persiste et signe : « comment aurais-je pu marier sans m'y opposer, deux étrangers... plus préoccupés de profiter de notre système de protection sociale que de convoler en justes noces ? »

Soutenu par le député UMP Marc LE FUR, le Maire de Loudéac soutenait qu'il a « voulu dénoncer un système qui fait la part belle à l'assistantat plutôt que de protéger ceux qui se lèvent tôt le matin, pour gagner leur vie en toute honnêteté ». Le même parlementaire qui vient d'annoncer le dépôt d'une proposition de loi « visant à mettre un terme à ce genre de pratique de la part d'individus qui utilisent notre droit pour détourner la loi française ». Le droit au mariage est pourtant une liberté fondamentale en France, reconnue par la Convention Européenne des droits de l'homme et inscrit dans le Préambule de la Constitution de la V^e République.

Face aux attaques ciblées de cette publication municipale et à l'indignation de nombreux citoyens, le « Collectif Citoyen et Républicain du Centre Bretagne » s'est constitué autour des valeurs communes de la République, de la défense de la démocratie, des droits des individus, de la citoyenneté, des différences, de la liberté de pensée et d'expression et le respect de la loi. Il est notamment composé d'organisations associatives de défenses des droits de l'homme, de syndicats et de partis politiques, dont le Parti socialiste.

En effet, nous ne pouvons accepter que des moyens de communications publics puissent être utilisés pour s'attaquer nominativement aux personnes, quelles qu'elles soient et la culpabilisation d'une partie de la population : celle-ci engendre un climat de haine et de méfiance.

Pour le Collectif, la fonction de Maire implique le respect de la vie privée des citoyens, le maintien de la cohésion sociale et la garantie de l'intérêt général. Malheureusement les propos de Maire de Loudéac témoignent d'un populisme et d'une xénophobie affichée !

Après avoir dénoncé de tels propos dans un « Appel aux Citoyennes et Citoyens du Centre-Bretagne », le Collectif Citoyen et Républicain organise une campagne pédagogique auprès de la population loudéacienne pour qu'elle porte haut le message des droits de l'homme et dénonce de tels agissements du premier magistrat de la ville.

Le couple et la Ligue des Droits de l'Homme viennent d'ailleurs de déposer plainte contre le Maire de Loudéac pour « difamation, atteinte à la vie privée, discrimination et provocation à la haine raciale ».

Réunit le jeudi 5 novembre, le conseil fédéral de Parti socialiste des Côtes d'Armor s'est joint aux socialistes loudéaciens pour le respect et la démocratie. Vous pouvez d'ailleurs adresser un message de soutien au Collectif à : collectifcitoyen@orange.fr ou auprès de la fédération.

Anthony Sébille,

Secrétaire de la section de Loudéac, Secrétaire fédéral à la formation, la vie militante et l'animation des sections

Le combat
Mensuel d'information de la Fédération des Côtes d'Armor du Parti socialiste - N° CPPAP en cours.
FÉDÉRATION DES CÔTES D'ARMOR DU PARTI SOCIALISTE
26, rue du Maréchal Foch
BP 4406 - 22044 - Saint-Brieuc cedex2
www.psz2.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Vincent Le Meaux - RÉDACTEUR EN CHEF : Cécile Thiriot - COMITÉ DE RÉDACTION : Eric Bothorel, Gérard Rouxel, Jean-Marie Benier.
CRÉATION-ÉDITION- RÉALISATION : Cyan 100
IMPRESSION : Imprimerie Jacq

Pour une BRETAGNE DURABLE POUR TOUS

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h30 : Accueil des participants

Mot de bienvenue de **Thierry BURLLOT**, 1^{er} fédéral du Parti socialiste des Côtes d'Armor et **Monique LE CLEZIO**, vice-présidente du Conseil général des Côtes d'Armor

10h30 : Travaux en ateliers portant sur les thématiques suivantes

- Atelier n°1 : **L'EAU**

GRAND TÉMOIN**Pierre MAILLE**, président du Conseil général du Finistère**ANIMATEUR****Loïc RAOULT**, vice-président du Conseil général des Côtes d'Armor**EXPERTS****Gilles HUET**, délégué général Eau & Rivières de Bretagne**Joëlle HUON**, conseillère générale du canton de Plouigneau, conseillère municipale à Plouigneau**Thierry MEURIOT**, entreprise Stalaven

- Atelier n°2 : **LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

GRAND TÉMOIN**Claude SAUNIER**, ancien sénateur-maire de Saint-Brieuc**ANIMATEUR****Isabelle THOMAS**, conseillère régionale de Bretagne**EXPERTS****Jean-Claude PIERRE**, président du réseau Cohérence**Un chef d'entreprise**

- Atelier n°3 : **PATRIMOINE & BIODIVERSITÉ**

GRAND TÉMOIN**Jean-Claude LE FEUVRE**, professeur émérite au Museum national d'Histoire naturelle, ancien président de l'Institut français de la biodiversité, président du Conseil scientifique régional du Patrimoine naturel (CRSPN)**ANIMATEUR****Gérard MEVEL**, vice-président du Conseil régional de Bretagne**EXPERTS****Jean-Luc TOULLEC**, président de Bretagne vivante**Denis BREDIN**, Conservatoire du Littoral

- Atelier n°4 : **CADRE DE VIE & ECOLOGIE URBAINE**

GRAND TÉMOIN**Edouard BOUIN**, médiateur scientifique consultant en développement durable**ANIMATEUR :****Nicolas MORVAN**, conseiller régional de Bretagne, président de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé**EXPERTS :****Laurence LE DU-BLAYAU**, agrégée de géographie, docteur es lettres & sciences sociales, maître de conférence à l'Université Rennes 2, auteur de l'ouvrage « Le paysage en Bretagne, enjeux & défis »**Daniel CUEFF**, maire de Langouët, co-président de l'association Bruded**Entreprise Legendre**, Rennes**Entreprise Legendre**, Rennes

Patrimoine et biodiversité

ATELIER N°3 Valorisation du Patrimoine naturel et préservation de la biodiversité : un enjeu majeur pour la Bretagne...et la planète

C'est une évidence : les attentes, teintées d'une certaine inquiétude, sont aujourd'hui très fortes dans le domaine de l'environnement, devenu une préoccupation majeure des citoyens, même dans un contexte de crise économique. Nous sommes passés d'une vision périphérique à une préoccupation centrale fondée sur un développement qualitatif s'inscrivant pleinement dans cette nouvelle économie en émergence, axée sur l'intégration de l'investissement environnemental au sein de l'ensemble des politiques.

Par sa position biogéographique, ses caractéristiques propres, environnementales et humaines et son esprit d'initiative, la Bretagne a vocation à être une région pionnière en Europe et montrer la voie de l'exemplarité environnementale. **Il s'agit d'un enjeu régional majeur, face aux défis actuels : préservations des**

« La Bretagne a vocation à être une région pionnière en Europe et montrer la voie de l'exemplarité environnementale. »

ressources naturelles, maîtrise de l'énergie, pressions démographique et foncière, renouveau de l'agriculture, gestion du littoral...

La Bretagne peut s'enorgueillir de posséder un patrimoine naturel extrêmement riche, un littoral exceptionnel, mais convoité et fragile, des espaces intérieurs remarquables (landes et les tourbières), des paysages prestigieux, authentiques, qui forgent l'identité régionale au même titre que le patrimoine culturel.

Bon nombre de grands ensembles emblématiques ont été préservés grâce à des outils de protection réglementaires ou/et contractuels mis en place par l'Etat, par les collectivités territoriales, par les associations de protection de l'environnement qui ont joué un rôle essentiel dans la prise de conscience citoyenne sur l'ensemble du champ de l'environnement

L'image positive de notre Région est étroitement liée à la qualité de ses patrimoines, naturels et culturels, terrestres et maritimes. Ils constituent un facteur important d'attractivité du territoire sur le plan économique, notamment vis à

vis du tourisme, et contribuent également à la qualité de vie de ses habitants.

Ce constat donne à la région une véritable responsabilité, constitue un réel défi, car le maintien de cette richesse ne va pas de soi : la consommation d'espace (plus d'un quart des surfaces construites sur le littoral français le sont sur le littoral breton), l'artificialisation et la banalisation des milieux accroissent leur fragilité, d'où la volonté de préserver, de protéger, de valoriser.

Le Schéma Régional du Patrimoine Naturel, adopté en 2007, (construit en pleine complémentarité avec les acteurs compétents dans ce domaine et notamment l'Etat, les conseils généraux et le tissu associatif) permet d'identifier ces grands défis. **Il définit pour la Région deux grands axes stratégiques majeurs en faveur, d'une part, de l'amélioration des connaissances, axe qui a débouché sur la création d'un observatoire de la biodiversité, et d'autre part, de la protection des espaces, des espèces et des sites d'intérêt géologique qui la caractérisent.**

La mise en œuvre de ces axes, et tout particulièrement le se-

cond, suppose une véritable stratégie permettant de hiérarchiser et de prioriser les interventions de la Région et la mise en action des différents outils à sa disposition : parcs naturels, réserves naturelles, grands sites, contrats nature...

Les enjeux que nous devons collectivement relever sont considérables. Certes, de nombreuses avancées ont été effectuées : Ainsi, aujourd'hui, l'environnement fait l'objet de sommets internationaux, de nombreuses directives européennes, de Charte adossée à la Constitution et l'on parle de trame verte et bleue, de préjudice écologique... mais nous sommes encore très loin du compte...

Les crises multiples et croisées que nous subissons ne doivent pas servir d'alibi pour retarder les décisions. Face à l'appauvrissement de la biodiversité, il y a urgence mondiale au même titre que la lutte contre le réchauffement climatique, ce dernier ayant des conséquences sur le premier. Il faut au contraire saisir cette opportunité pour se projeter dans l'avenir, choisir le long terme.

Penser à demain, c'est se poser la question fondamentale du type de développement qui permettra de conjuguer une approche écologique, avec un développement économique, social, soutenable et solidaire.

Penser à demain, c'est continuer à convaincre que l'environnement, ce n'est pas une contrainte mais un investissement pour l'avenir, que le développement durable n'est pas un retour en arrière, une formule à la mode, mais au contraire est synonyme de progrès et de partage. C'est une vision globale de la société sur le long terme, une réhabilitation de l'intérêt général, une solidarité exprimée envers tous les humains, par delà les frontières, par delà les générations.



••••• **Gérard MEVEL**,
vice-président du Conseil
Régional de Bretagne
Animateur atelier N°3 :
Patrimoine et biodiversité

Le mot
du 1^{er} Secrétaire
fédéral



**Le samedi
14 novembre
prochain...**

C'est avec grand plaisir que notre Fédération du Parti Socialiste des Côtes d'Armor accueillera au Centre Equinoxe de Saint Briec le 2^{ème} « **Forum d'une Bretagne pour tous** » autour de la question environnementale, majeure pour notre Région.

Cette rencontre de travail ouverte à tous les militants socialistes, sympathisants et acteurs de la question du développement durable s'inscrit dans la construction du projet porté par Jean-Yves Le Drian pour les prochaines élections régionales des 14 et 21 mars 2010.

Autant dire que sur ces questions, les Bretons sont particulièrement sensibilisés et qu'aucune politique aujourd'hui ne doit être menée sans prendre en considération les questions de l'eau, de l'air, de l'énergie.

Nous souhaitons vous proposer une rencontre autour de quatre thématiques majeures :

- L'eau
 - Le réchauffement climatique
 - Les espaces naturels sensibles
 - Le cadre de vie
- Nous avons appelé de nombreux experts pour témoigner mais nous souhaitons surtout accueillir vos propositions et nourrir ainsi notre prochain programme.
- Plus que jamais, il faut imaginer cette Bretagne respectueuse de ses habitants et de ses territoires et capable de faire front pour les combats majeurs à mener tant sur la gestion de l'eau que de l'énergie.
- Je vous invite donc très simplement à participer à ces travaux et à contribuer ainsi à la richesse de notre projet.

Bien amicalement.

Thierry Burlot
1^{er} Secrétaire fédéral

Cadre de vie et écologie urbaine

ATELIER N°4 Une Bretagne durable pour tous, voilà l'objectif que nous nous fixons. Objectif qui ne peut ignorer deux réalités fortes, qui s'imposent à nous en tant que citoyens ou que décideurs : l'augmentation de la pression foncière et la nécessaire préservation de fragiles équilibres biologiques.

Depuis 1999, la Bretagne bénéficie d'une forte attractivité, qui amène chaque année 27 000 habitants supplémentaires dans notre région. D'ici à 2030, il nous faudra accueillir 389 000 nouveaux habitants. Ce dynamisme démographique est une chance. Mais il entraîne une envolée des prix des terrains et logements (+126% en dix ans) sur l'ensemble du territoire breton. Une inflation aux conséquences multiples : pénurie de logements excluant la population de certains territoires, urbanisation dommageable pour l'environnement, grignotage des terres agricoles, etc.

Ainsi, chaque breton « consomme » en moyenne 1100 m² de foncier contre 800 m² en moyenne nationale. A ce rythme, l'accueil des 389 000 nouveaux habitants nous amènera à consommer une surface représentant 8,5 fois la surface de Brest ou de Rennes.

Réussir une Bretagne durable pour tous, c'est accueillir ces nouveaux habitants dans une région ayant compris les périls d'une surconsommation foncière. C'est inventer et diffuser de nouvelles formes urbaines, économes en foncier. C'est préserver notre modèle spatial original, qui permet l'existence de nombreuses villes moyennes et de communes dynamiques en espace rural. C'est enfin refuser les ségrégations spatiales, notamment sur notre littoral, qui doit rester un lieu vivant, productif, ouvert à tous les âges et à toutes les catégories sociales.

Cette consommation foncière n'est pas sans lien avec la préservation des équilibres biologiques. L'étalement des aires urbaines amène une artificialisation des espaces, plus marquée chez nous que dans le reste du territoire national. Cela n'est pas sans effet sur la préservation de la biodiversité,

« **Préserver nos paysages et notre modèle spatial, c'est garantir une attractivité durable de notre région. Promouvoir l'écologie urbaine, c'est donner une longueur d'avance aux entreprises bretonnes dans la recherche d'un modèle économique réellement économe de nos ressources naturelles.** »



sité, dont nous savons qu'elle constitue un enjeu mondial de première importance. Mais c'est aussi la mise en péril de territoires productifs pour l'agriculture, ou essentiels au cycle de l'eau, comme les zones humides.

Au-delà de la biodiversité, notre défi est d'inscrire notre modèle, très marqué par la propriété individuelle, dans la lutte globale contre le réchauffement climatique. De lourds efforts sont à accomplir dans l'habitat ancien, fort émetteur de gaz à effet de serre. Parallèlement, nous devons faire que l'habitat nouveau soit à la pointe des économies d'énergie, mais aussi protecteur de la santé de ses habitants en matière de qualité de l'air intérieur, etc.

Depuis 2005, le dispositif EcoFAUR (Fonds d'Aménagement Urbain Régional) que nous avons engagé de manière volontariste, aide les collectivités bretonnes à se saisir de ces enjeux, dans une logique de participation citoyenne. Nous avons fait la preuve, par ce dispositif unique en France, que l'écologie urbaine pouvait redonner du sens aux politiques d'aménagement, dans toutes les communes, quelque soit leur taille. Nous avons là, concrètement, tracé la voie de l'éco-conditionnalité des politiques régionales.

Le modèle linéaire actuel, basé sur la logique « extraire, transformer, jeter », entraîne une

surexploitation des ressources et la nécessité d'un accroissement continu de la production et de la consommation. A l'opposé, nous devons promouvoir un modèle circulaire « réduire, réutiliser, recycler ». Protéger la planète, redonner du sens à l'aménagement du territoire, créer des emplois nouveaux, ancrés dans les territoires, voilà un objectif ambitieux pour la Bretagne. Préserver nos paysages et notre modèle spatial, c'est garantir une attractivité durable de notre région. Promouvoir l'écologie urbaine, c'est donner une longueur d'avance aux entreprises bretonnes dans la recherche d'un modèle économique réellement économe de nos ressources naturelles.

Analyse



Quelle tête de liste UMP au régionale ?

Savoir qui sera tête de liste régionale de l'UMP ne me préoccupe pas. Quelle que soit la personnalité choisie par les instances de cette formation ou par l'Elysée, elle devra assumer les choix politiques présidentiels, gouvernementaux et de la majorité parlementaire.

Et cela, au moment où le Président de la République remet en cause la décentralisation, critique les élus, leurs décisions, déclare son hostilité aux Pays.

J'y vois là une démarche partielle à laquelle Mme MALGORN, aujourd'hui, candidate à la candidature, nous a habitués lorsqu'elle était préfète de la Région Bretagne et de l'Ille-et-Vilaine.

Au nom de ma conception de la responsabilité, je me suis toujours interdit de critiquer un fonctionnaire d'Etat. Aujourd'hui, eu égard à son nouveau statut, je suis libéré d'une certaine conception de réserve et suis au regret de dire que Mme MALGORN a été le Préfet le plus partisan rencontré.

Nous l'avons vue à l'œuvre dans le « maintien » de l'ordre.

Dans certains cas, elle manifestait une conception très sécuritaire, voire provocatrice, en d'autres cas, elle versait dans l'inertie en alléguant le manque de moyens. Il lui est arrivé de ne rien faire par calcul et de laisser une personnalité (fonctionnaire d'Etat) courir des risques. Le sommet symbolique de son comportement fut peut-être atteint lorsqu'elle s'opposa au transfert d'un monument aux morts que son successeur accepta.

Je me réjouis à la pensée d'être aux côtés de Jean-Yves LEDRIAN dans une campagne que je souhaite très active.

Paris, le 28 octobre 2009

Edmond Hervé
Sénateur d'Ille-et-Vilaine